



COMPTE-RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION – CDOS DU LOT

Jeudi 8 Avril 2021 à 18h30 en visio-conférence

Présents : BEUFUME Guy, BESOMBES Roland, BEX-GRAMOND Marielle, CAZES-BOUCHET Odile, CHAPPAT Huguette, CHAUBET Didier, CHEVALIER-JOLY Valérie, DELPEYROUX Pierre, INESTA Jean-Michel, LAJOINIE Francis, MERCIER Emilie, MOUILLAUD Thierry, PELAPRAT Pierre, VERMANDE Claudine, VEYSSEYRE Lionel

Excusés : DESPEYROUX Lan, DENIS Vincent, LAGARDE Jean-Marc



I. Mot d'accueil du Président

Pierre DELPEYROUX remercie l'ensemble des personnes présentes à cette réunion et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de l'équipe du CDOS du Lot. Il espère que chacun s'intégrera au mieux dans la structure.

II. Présentation du fonctionnement du CDOS du Lot

La parole est donnée à Jean-Michel INESTA, secrétaire général du CDOS du Lot afin qu'il présente le fonctionnement général du CDOS et le contenu des différentes commissions thématiques de travail mises en place suite à l'arrivée des nouveaux statuts du CDOS.

La commission « Sport-Santé & Bien-être »

Cette commission est portée par la vice-présidente Valérie CHEVALIER-JOLY qui représente le Comité Départemental EPGV.

Cette commission a pour objet de développer et de structurer l'offre sport-santé sur le département du Lot. Elle s'intéresse aux liens entre sport, santé et même nutrition. Elle s'appuie sur la Stratégie Nationale Sport-Santé.

Du point de vue du CDOS du Lot, l'orientation « *Sport-Santé & Bien-être* » consiste à développer et renforcer son réseau sport-santé notamment à travers la formation des éducateurs sportifs dans les associations ou l'organisation de conférences thématiques à destination des éducateurs, bénévoles et autres acteurs clés du territoire.

La commission « Sport & Education et Citoyenneté »

Cette commission est portée par le vice-président Pierre PELAPRAT qui représente le Comité Départemental de Rugby.

Cette thématique inclue les actions et les réflexions autour de l'intégration par le sport, le sport-handicap et les projets à destinations des jeunes.

La Commission « Sport & professionnalisation »

Cette commission est portée par la vice-présidente Claudine VERMANDE représentant le District Départemental de Football du Lot.

Les actions en lien avec cette thématique sont principalement tournées vers les bénévoles des associations du département. L'objectif premier est d'intensifier et renforcer la formation et l'information à destination de ces bénévoles au sein de nos clubs sportifs. Le but est de développer des réseaux d'informations et de rendre plus visible les dispositifs existants afin de favoriser le partage d'expériences entre les Comités Départementaux et clubs du département. Il faut davantage travailler sur la communication du CDOS et se structurer en tant que centre de ressources.

La Commission « Sport & Politique publique et haut-niveau »

Cette commission est portée par la vice-présidente Marielle BEX-GRAMOND, elle représente le Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal.

Cette commission comprend l'ensemble des actions et projets qui visent à développer la pratique sportive sur le territoire et à structurer une politique sportive fédératrice au plan local.

Le CNOSF met en place sur chaque Olympiade des feuilles de route politique que chaque organe déconcentré (CROS et CDOS) doit adapter sur le plan local. Il sera par exemple question de traiter la labélisation « *Terre de Jeu 2024* » du CDOS du Lot.

L'instauration de ces commissions vise à organiser le travail au sein du CDOS. La réflexion et la construction de projet sont réalisées par thématique. Elles feront l'objet de réunions. Chaque membre du CA pourra rejoindre la ou les commissions qu'il souhaite. Le Président souligne que les commissions sont construites selon les sensibilités de chacun. Chaque commission sera encadrée par Jean-Michel et Emilie. Le Président et le Trésorier auront un regard sur chacune d'elle. Il rassure également les membres présents ; le travail sera

accompagné car les groupes de travail seront constitués de 4/5 membres : c'est avant tout un travail d'équipe.

Jean-Michel rajoute également que la présence de ces commissions ne cloisonne en aucun cas le travail du CDOS et de chacun des membres du bureau. Chacun peut intervenir en cas d'idée ou d'interrogations dans n'importe quel groupe de travail. Il donne l'exemple de la Journée des Sports de Nature qui avait nécessité l'intervention de tous.

Le secrétaire général annonce les commissions et chaque personne présente exprime son souhait de les rejoindre.

Les commissions thématiques sont constituées ainsi :

Le Président Pierre DELPEYROUX et le Trésorier Didier CHAUBET ont un regard sur chaque commission

Jean-Michel INESTA et Emilie MERCIER intègrent chaque commission

« Sport-Santé & Bien-être »

- Vice-présidente : Valérie CHEVALIER-JOLY
 - Odile CAZES-BOUCHET
 - Huguette CHAPPAT
 - Lionel VEYSSEYRE

“Sport & Education et Citoyenneté”

- Vice-président : Pierre PELAPRAT
- Valérie CHEVALIER-JOLY
- Thierry MOUILLAUD
- Lionel VEYSSEYRE

« Sport & Professionnalisation »

- Vice-présidente : Claudine VERMANDE
 - Guy BEAUFUME

« Sport & politique-publique et haut-niveau »

- Vice-présidente : Marielle BEX-GRAMOND
 - Francis LAJOINIE
 - Thierry MOUILLAUD

Questions diverses :

Valérie CHEVALIER-JOLY s'interroge sur l'organisation de ces commissions et espère être aiguillée au mieux sur ce début de mandat.

Pierre et Jean-Michel rassurent les membres présents sur ce point. Des réunions seront organisées par thématique afin d'effectuer un état des lieux et de préciser le contenu de ces thématiques.

Pierre PELAPRAT demande s'il est possible d'obtenir des documents présentant le contenu de ces commissions et sur les actions déjà portées à ce titre par le CDOS du Lot. Emilie enverra des documents les jours suivant cette réunion. Elle rappelle que des réunions par commission seront organisées dès la semaine suivante afin de contextualiser ces thématiques de travail et où chacun pourra faire part de ses interrogations.

Marielle BEX-GRAMOND rappelle que certaines actions ont été portées par le CDOS sans que celles-ci appartiennent à des domaines définis : elles touchaient à plusieurs thématiques. Le travail ne doit pas être trop rigide. Jean-Michel rebondit sur cette remarque en soulignant que ces orientations ont toujours existé dans les feuilles de route émises par le CNOSF et dans les lignes des demandes de subvention.

Il est également rappelé que le CDOS du Lot a la chance de présenter au sein de son bureau un représentant du sport adapté (Marcel MOULES) et du handisport (Jean-Marc LAGARDE). Ils seront intégrés dans les différentes commissions selon les projets envisagés par le CDOS ; leur discipline s'inscrivant aisément dans chaque thématique.

Claudine VERMANDE s'interroge sur le contenu de la commission dont elle est vice-présidente « *Sport & professionnalisation* ». Cette thématique vise à construire et étoffer l'offre de formation du CDOS par exemple. Didier et Jean-Michel rappellent le succès croissant de ces formations depuis leur arrivée. Guy BEAUFUME rebondit sur cette idée en rappelant la nécessité de mieux former les bénévoles car les fonctions deviennent de plus en plus exigeantes du point de vue des encadrants mais également des membres des instances dirigeantes. Le Président reconnaît à ce titre la situation précaire de certains encadrants et le désengagement croissant des bénévoles, notamment en raison du contexte sanitaire actuel.

Pierre rappelle également que les commissions seront construites à travers les différentes réunions ; il faut garder à l'esprit que c'est le CDOS qui fera vivre ces commissions. Rien n'est figé et chaque membre pourra se raccrocher quand il le souhaite à une autre thématique selon les différentes évolutions.

III. Présentation des demandes de subventions ANS

Emilie MERCIER présente le dossier de demandes de subventions ANS (Agence Nationale du Sport) auquel le CDOS du Lot va devoir répondre. Ces demandes vont ouvrir le 12 Avril 2021 et prendront fin le 10 Mai 2021. Le temps de réponse a été réduit d'où la nécessité de commencer à se concerter dès la semaine du 12 Avril.

Ce travail de demandes ANS est très accompagné par Éric DECHARME et Cédric BOURRI-CAUD (Conseillers Sport au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports). Il sera donc nécessaire d'inclure à ce temps de préparation des échanges avec Éric et Cédric.

Emilie énonce les différentes orientations du Plan Sportif Territorial pour l'année 2021 :

- Le soutien à la professionnalisation du mouvement sportif via l'emploi et l'apprentissage
- Les aides aux associations touchées par la crise via le fonds territorial de solidarité
- Le renforcement du plan « *prévention des noyades et développement de l'aisance aquatique* »
- L'accompagnement au déploiement des PST (dont le soutien des actions hors PSF menées au plan local par les associations du réseau Professions Sports et Loisirs, les Centres médico-sportifs (CMS), les associations œuvrant dans le domaine de la santé, la mise en place d'actions dont l'objet est la lutte contre les dérives et les violences dans le sport...)

Pour rappel les demandes ANS sont divisées en 2 parties :

- Le PST : Plan Sportif Territorial (demandes de subventions au titre du développement du sport au niveau local)
- Le PSF : Plan Sportif Fédéral (demandes de subventions au titre la mise en place de la politique sportive du CNOSF)

Ces notes de cadrage seront envoyées aux membres du Conseil d'Administration suite à cette réunion.

Lionel VEYSSEYRE interroge sur une demande de subvention qui serait à nouveau faite pour une action qui n'aurait pas été réalisée au titre de l'exercice passé. La question sera soulevée auprès de Éric DECHARME et Cédric BOURRICAUD.

Pierre DELPEYROUX souligne l'importance de ces demandes pour le CDOS car elle représente une part déterminante de son budget et de ses financements.

Didier CHAUBET rappelle que les demandes financières doivent rester pertinentes et en lien avec les différentes orientations définies. Les projets devront être cohérents au niveau du département. Il faut rester vigilant sur la répartition des sommes qui s'appuiera forcément sur le nombre d'adhérents au sein des structures demandeuses.

Pierre rappelle que le dispositif d'Aide à la Pratique Sportive reste un projet moteur pour le CDOS du Lot, il semble difficile d'envisager que ces aides puissent drastiquement baisser. Jean-Michel évoque à ce titre que le dispositif du « *Pass' Sport* » s'est largement inspiré de l'Aide à la Pratique.

IV. Suivi des projets sport-santé du CDOS du Lot

Jean-Michel évoque l'importance de développer et renforcer les actions du CDOS au titre du « *sport-santé* ». Il rappelle également qu'une pratique plus régulière de l'activité physique et sportive de la part des citoyens français pourrait permettre de réaliser une économie de près de 10milliards d'euros par an pour la Sécurité Sociale.

Emilie poursuit en expliquant que le CDOS du Lot souhaite réfléchir sur l'orientation de sa politique « *sport-santé* », notamment en se questionnant sur une potentielle labellisation du CDOS du Lot en tant que « *Maison Sport-Santé* ». C'est à ce titre que Jean-Michel et Emilie ont mené des entretiens avec des CDOS labellisés MSS. Ils se sont entretenus avec le

CDOS de Vendée, le CDOS de Charente-Maritime et un entretien avec le CDOS du Gers est prévu. Cela permet d'obtenir leur retour d'expérience et de s'informer sur les modalités de candidature et fonctionnement.

Jean-Michel rappelle que le partenariat du CDOS avec l'Unité de Médecine et d'Expertise du Sport (UMES) du Centre Hospitalier de Cahors, labellisé « *Maison Sport-Santé* ». peine à répondre aux ambitions du CDOS. La structure et les protocoles sont rigides et les patients actuellement inscrits aux expérimentations sont atteints de pathologies lourdes. L'objectif serait avant tout de permettre une transmission de ces patients vers le mouvement sportif et rendre aptes les éducateurs sportifs des clubs à accueillir des pratiquants dans le cadre d'une prévention primaire, secondaire et tertiaire. D'autant que le CDOS se voit adresser un grand nombre de demandes de la part de pratiquants et clubs sportifs à ce titre.

Pour rappel : la prévention primaire vise à prévenir l'arrivée de pathologie par l'activité physique et sportive, la prévention secondaire intervient dans le cadre de traitement de pathologies légères et la prévention tertiaire a pour objectif d'utiliser l'activité physique et sportive comme traitement non médicamenteux sur des patients atteints de pathologies lourdes.

Un grand nombre d'acteurs intervient sur la scène du sport-santé comme l'UFOLEP avec le développement de « *Maison Sport-Santé Société* » ainsi que des acteurs privés. Les associations sportives doivent se saisir plus fortement du sujet. Le CDOS doit ainsi se structurer pour un devenir un véritable point d'informations auprès des clubs, bénévoles, pratiquants et du monde médical et mailler son réseau de clubs à travers des actions de labellisation des associations. Le CDOS reste mal identifié sur le territoire. La plateforme virtuelle « *Mon Club près de chez moi* » devrait être davantage utilisée afin de connaître les associations en capacité d'accueillir cette typologie de pratiquants. Des actions de communications devront se multiplier afin d'être plus visible et de promouvoir les actions du CDOS.

V. Autres projets du CDOS du Lot en cours

Emilie présente d'autres actions en cours :

- Le dispositif d' « *Educateur Sportif Itinérant pour les + de 60 ans* » prévu à Saint-Cirq Souillaguet devait reprendre le Jeudi 15 Avril. Suite aux dernières annonces gouvernementales, la reprise est prévue le Lundi 3 Mai. Les pratiquants auront la possibilité de pratiquer dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale sans être soumis aux interdictions de déplacement.
- Le CDOS du Lot présente également son nouveau site internet. Le CDOS souhaite développer et intensifier sa communication. La nouvelle adresse est cdos46.fr

Pierre DELPEYROUX souligne que toute remarque ou proposition sur ce nouveau site internet pourra être faite auprès d'Emilie.

VI. Questions diverses

Emilie organisera dans les jours qui suivent les différentes réunions correspondantes aux commissions de travail. Elles devront être réalisées rapidement afin de respecter le calendrier des demandes de subventions.

Didier rappelle les heures de présence d'Emilie :

- Du Lundi au Jeudi : 8h00 – 12h30 et 13h30 – 17h
- Le Vendredi : 9h00-12h

Claudine VERMANDE s'interroge sur la possibilité des jeunes d'aller s'entraîner dans leur club sportif d'appartenance malgré la présence d'une interdiction de se déplacer au-delà de 10km. Depuis le Jeudi 8 Avril, un arrêté ministériel autorise la pratique sportive encadrée en club au sein des ERP dans un rayon de 30km autour du domicile.

Le Conseil d'Administration s'est terminé à 20h30 et le Président Pierre DELPEYROUX a adressé tous ses remerciements à l'ensemble des personnes présentes.

DELPEYROUX Pierre

Président du CDOS du Lot

A blue ink signature of Pierre DELPEYROUX, written over a rectangular stamp that contains the text 'CDOS FRANCE' and the Olympic rings logo.

INESTA Jean-Michel

Secrétaire du CDOS du Lot

A blue ink signature of Jean-Michel INESTA, written over a rectangular stamp that contains the text 'CDOS FRANCE' and the Olympic rings logo.